

FORMATIONS
EXPERT PHARMA
OPÉRATIONNEL
PROFESSIONNEL
PÉDAGOGIE
RÉGLEMENTAIRE
SERVICE QUALITÉ
INDUSTRIE SANTÉ
CERTIFIANT
SERVICE CONSEIL

+ POURQUOI CHOISIR L'IFIS ?

40 ans aux côtés des industries de santé... L'Ifis, référence du secteur, associe expertise pharma et expérience de pédagogie pour répondre à vos besoins. Au service du développement des compétences, l'Ifis décline une gamme complète de services : formations aux multiples formats, solutions sur mesure, conseils... N'hésitez pas à nous consulter.



MAÎTRISER LES RÈGLES DE FIXATION DES PRIX DES MÉDICAMENTS AVEC LE CEPS

- + Vous aurez une connaissance approfondie des missions, de l'organisation et du fonctionnement du Comité économique des produits de santé (CEPS).
- + Vous maîtriserez les différentes étapes de la négociation de prix.
- + Vous serez en capacité de répondre aux attentes de l'autorité publique dans la présentation et le contenu de vos dossiers de prix.

OBJECTIFS

Connaître le fonctionnement du Comité économique des produits de santé.

Être en capacité de construire un dossier de prix respectant ses exigences.

Maîtriser la conduite d'une négociation avec le CEPS.

✓ Nouveau
Programme

EXCLUSIVITÉ

INFORMATIONS

1 jour



19 novembre 2019



839,70 € H.T. Adhérents IFIS
933 € H.T. Industries de santé
1 212,90 € H.T. Prix public

Code : **CEPS**



ESPACE RIEUX



Aurélie TRICARD
T. 01.41.10.26.22
F. 01.46.03.98.34
a.tricard@ifis.fr

Retrouver toutes nos formations sur www.ifis.asso.fr

FORMATION

PROGRAMME

Le Comité économique des produits de santé

- Composition, fonctionnement, règlement intérieur et missions

La fixation des prix

- Les différents types de prix
- Le cadre réglementaire (français et européen)
- Les critères de fixation des prix
- La notion de prix net et les clauses produits
- Les délais d'obtention des prix
- La spécificité des prix à l'hôpital (prix de cession, tarif de responsabilité)

La révision des prix

- Le rationnel des baisses de prix
- Les doctrines de baisses concernant les génériques, les biosimilaires et leur princeps
- Les hausses de prix

La contribution du CEPS au bon usage

- Les sanctions prononcées par le CEPS
- Les études post-inscription et les contrats de partage du risque

Les outils du CEPS en matière de régulation économique

- L'accord-cadre et la convention
- La lettre d'orientation
- La clause de sauvegarde

Les statistiques du CEPS

Études de cas autour du dossier de demande de prix et de la Note d'intérêt économique (NIE)

FORMATEURS

Clémentine BODY

Ingénieur en mathématiques appliquées de formation, elle a intégré l'industrie pharmaceutique en 2005 en tant que chargée d'études statistiques au Leem. Responsable des affaires économiques, elle a été en charge de la régulation économique de la dépense de médicaments, des mécanismes de régulation financière (L, Lh, Lv, W) et de la politique conventionnelle. C'est dans ce cadre qu'elle participe activement à la négociation de l'accord-cadre en 2015. Après avoir été responsable prix et remboursement au sein des laboratoires MSD, elle évolue désormais chez Biogen en tant que Senior Market Access Manager.

Jean-Patrick SALES

Vice-président du CEPS depuis mars 2016, en charge de la section médicament, il est chirurgien, titulaire d'un diplôme d'études approfondies de méthodologies chirurgicales, et est également diplômé en management. Il était auparavant directeur de la Direction de l'évaluation médicale, économique et de santé publique (DEMESP) à la Haute autorité de santé (HAS). Il a également été conseiller médical au sein du cabinet de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

PERSONNES CONCERNÉES

Membres des directions de l'accès au marché et des affaires économiques; des directions financières et juridiques.

PÉDAGOGIE

Méthode B Vidéoprojection du support PowerPoint. Partage d'expérience avec le formateur. Explication par l'exemple. Études de cas au cours desquelles les préoccupations et interrogations des participants sont systématiquement privilégiées. Remise d'une documentation pédagogique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

FORMATIONS
EXPERT PHARMA
OPÉRATIONNEL
SERVICE QUALITÉ
RÉGLEMENTAIRE
CERTIFIANT
INDUSTRIE SANTÉ
CONSEIL



POURQUOI CHOISIR L'IFIS ?

40 ans aux côtés des industries de santé... L'Ifis, référence du secteur, associe expertise pharma et expérience de pédagogue pour répondre à vos besoins. Au service du développement des compétences, l'Ifis décline une gamme complète de services : formations aux multiples formats, solutions sur mesure, conseils... N'hésitez pas à nous consulter.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01 46 03 98 34
ou par courrier : IFIS, 15, rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex

FORMATION

Code : Dates :

Titre :

Prix HT : ☐ Adhérent Ifis ☐ Industries de santé ☐ Autre ☐ Ne sait pas

Formation réalisée dans le cadre du DPC ☐ oui ☐ non

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

☐ ÉTABLISSEMENT À FACTURER (si différent) ou ☐ PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

PARTICIPANT

☐ Pharmacien ☐ Médecin

☐ Inscrit à l'Ordre - N° de RPPS/ADELI

☐ Mme ☐ M. ☐ Docteur ☐ Professeur

J'encadre une équipe ☐ oui ☐ non

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

e-mail :

CONTACT N+1 DU PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Nom : Prénom :

e-mail :

CONTACT ADMINISTRATIF

☐ RESPONSABLE FORMATION ou ☐ MANAGER (N+1) ou ☐ PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

e-mail :

N° DE BON DE COMMANDE (à reporter sur la facture) :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - code formation : « » - N° de facture - Nom du participant.

☐ Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS ☐ Par virement bancaire à l'ordre de :

« IFIS », HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056

AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30

IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :
Prénom :
Fonction :
déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :
Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

* la signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Pour toute question concernant cette inscription, contactez-nous au 01 41 10 26 26
Ifis - Catalogue 2016 - N° d'activité 119 213 411 92